



AG 2017



INTERVENTION DE FRANCOIS BACOT

Lorsque je parle avec un forestier privé, je constate trop souvent une grande confusion dans sa perception des organismes de la forêt privée.
Je voudrais essayer en quelques mots de clarifier la situation.

Commençons par le CNPF que vous connaissez tous par sa déclinaison régionale, votre CRPF, puisque c'est lui qui, parmi ses missions donne l'agrément de vos PSG, obligatoire pour toute forêt de plus de 25 has. C'est un établissement public de l'Etat à caractère administratif, au service des propriétaires forestiers. Au-delà de l'agrément des PSG, il vulgarise les méthodes de sylviculture en conseillant et formant les forestiers privés. Il travaille au regroupement d'une forêt française très morcelée pour en faciliter la gestion. Il dispose à travers l'IDF d'un service de recherche et développement particulièrement performant, au service des forestiers.

Son Conseil et ceux des Conseils Régionaux sont composés de forestiers privés et présidé par l'un d'eux. Cette présence majoritaire des forestiers privés aux Conseils était un atout important. Depuis la dernière réforme, les Conseils de centres régionaux ne sont plus guère responsables que de la décision d'agrément des PSG. La plupart des autres décisions sont centralisées à Paris. Chaque CRPF dispose d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens forestiers qui, de plus en plus seront issus de l'administration. Ils sont là pour aider, assister techniquement les forestiers privés mais aucunement pour les défendre et les représenter.

Défendre, conseiller, représenter, c'est la mission des Syndicats de Forestiers Privés, dans chaque département et des Unions Régionales de Syndicats, regroupés dans la Fédération Nationale des Forestiers Privés.

L'animation des Syndicats repose essentiellement sur le bénévolat. Leurs faibles moyens financiers ne leur permettent généralement pas d'avoir des équipes de permanents pour promouvoir et suivre des actions en faveur de leurs adhérents. Ils vont, souvent rechercher l'assistance d'ingénieurs ou de techniciens de leur CRPF ou de la coopérative forestière locale dont ce n'est absolument pas, ni la mission, ni la compétence, ni la culture. Il résulte de cette confusion des genres une grande difficulté à recruter de nouveaux adhérents, faute d'un service clair et efficace de défense et de conseil, et donc un manque de représentativité du syndicalisme.

C'est toute l'organisation du syndicalisme forestier qu'il faut revoir pour lui permettre d'avoir les moyens de sa mission. On peut se demander si le niveau départemental n'est pas dépassé. Un regroupement au niveau régional serait certainement plus efficace en diminuant les coûts et augmentant les moyens et en développant une relation forte avec les interprofessions régionales de la filière et avec les financeurs publics et les responsables environnementaux régionaux.

La Fédération des Syndicats encadre ceux-ci et les assiste dans leurs différentes tâches. Mais surtout, elle représente et assure la défense des forestiers privés auprès de nos autorités de tutelle nationales et de l'Etat en général. C'est une mission essentielle pour les forestiers privés que nous sommes, notamment, par exemple, en matière de fiscalité, et que personne d'autre ne peut assurer.

Enfin, beaucoup considèrent, et je l'entends dire trop souvent que la coopération forestière est le bras commercial de la forêt privée. Cela contribue à brouiller encore plus l'image des syndicats, d'autant qu'ils partagent souvent des services de conseil, de collecte et de vente de bois et d'approvisionnement. Ils sont dans le marché, des concurrents des gestionnaires et experts forestiers et n'ont, pas plus qu'eux un quelconque rôle de défense et de représentation de la profession.

Pour renforcer le syndicalisme forestier, au niveau local et à celui de la Fédération, et lui permettre de jouer à plein son rôle, je ne peux que vous encourager à vous mobiliser en adhérant à votre syndicat. Il doit être là pour vous fournir les services locaux qui ne sont pas de la compétence du CF et vous représenter au niveau national. Vous pouvez même y prendre des responsabilités. Le syndicalisme a un grand besoin de l'engagement des forestiers privés que vous êtes.



AG 2017



Quant à notre CF, nous avons continué à gérer les forêts des adhérents qui le souhaitent. Afin de rendre le meilleur service possible, de nouveaux experts sont venus renforcer notre équipe. Le CF, aujourd'hui, dispose de 15 experts. Ceux qui viennent aux « Baliveaux » ou qui participent aux voyages ont pu constater la qualité de l'équipe. Tous nos jeunes experts maintiennent le haut niveau de compétence et d'éthique de leurs anciens. Ils sont à votre service. La complexité d'une sylviculture de qualité pour développer la valorisation à long terme de votre patrimoine forestier ne peut que vous encourager à faire appel à eux si vous ne l'avez déjà fait.

La formation s'est poursuivie avec les « Baliveaux » et un voyage annuel dans la Nièvre très intéressant et instructif. N'hésitez pas à nous rejoindre, 4 Samedis par an pour les « Baliveaux ». Vous pouvez y envoyer vos enfants pour qu'ils découvrent la sylviculture. Venez nombreux au prochain voyage en Belgique à la semaine de la Pentecôte. Pour développer votre connaissance forestière, rien de mieux que de sortir de sa forêt et de voir et comprendre les expériences des autres forestiers. On en retire toujours quelque chose de positif.

Nos réflexions de l'année seront doubles. D'abord, la plus importante, nous nous posons la question fondamentale du pourquoi du CF. A quoi servons-nous ? Et nous en tirerons les conclusions pour notre organisation et nos actions futures de développement. Un petit groupe de quelques adhérents motivés et de personnalités extérieures ont commencé à se réunir pour réfléchir sur ce thème essentiel pour l'avenir du CF. Vos idées et avis sont les bienvenus.

L'autre idée, que j'avais déjà évoquée devant vous l'an dernier est une réflexion marketing sur le chêne produit de luxe. Tout un programme quand on constate l'engouement international pour cette essence qui caractérise une bonne part de la forêt française.

Je ne peux, si vous ne l'avez encore fait, que vous encourager à lire un livre qui est un grand succès de librairie internationale. « La vie secrète des arbres » de Peter Wohlleben, forestier allemand. Il fait partager avec passion et pédagogie son amour pour la forêt en s'appuyant sur des observations qu'il a pu faire dans son district forestier. Il faut le lire avec un bon esprit critique car il n'a rien de scientifique et n'est pas dénué d'erreurs. Il a le grand mérite de faire découvrir la forêt, même à ceux qui la voient tous les jours, d'une façon, certes un peu trop anthropomorphique, mais nouvelle et attrayante.

Puisque nous sommes dans les lectures, on vous a distribué la synthèse du rapport de l'ingénieur général Jean Marie Ballu. Il a eu d'importantes responsabilités au service de la forêt et au Ministère de l'Agriculture. Il décrit avec un œil expérimenté et beaucoup de bon sens l'état préoccupant de notre filière bois et suggère des solutions réalistes pour tenter d'inverser la tendance. C'est une lecture utile pour s'interroger sur l'avenir de nos bois.

Enfin, nous poursuivons nos réflexions et nos actions sur la grande richesse en biodiversité de nos forêts. Comment nous pouvons continuer à enrichir cette biodiversité et comment nous pouvons en tirer parti pour le bien-être de nos forêts et donc de notre planète.

C'est pourquoi, notre invité à cet AG est Mr Christophe AUBEL, nouveau Directeur Général de la toute neuve Agence Française pour la Biodiversité qui a été créée cette année, suite à la récente loi sur la Biodiversité. Il nous expliquera les raisons de la création d'une telle agence, quel est son rôle et surtout, en quoi les forestiers peuvent être des partenaires actifs du développement de la biodiversité.

Christophe AUBEL est l'ancien directeur général d'Humanité et Biodiversité, une importante association de protection de la nature de réputation internationale, son président d'honneur est Hubert REEVES que vous connaissez tous et son président est Bernard Chevassus-au-Louis qui a animé une de nos AG il y a quelques années..